

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1204

présenté par

M. Poisson, M. Abad, M. Ollier, M. Morel-A-L'Huissier, M. Moreau, M. Straumann, M. Sermier,
M. Dhucq, M. Hetzel, Mme Poletti, Mme Louwagie, Mme Genevard, M. Gosselin, M. Saddier et
M. Cinieri

ARTICLE 21

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion d'urgence en droit est trop floue pour être insérer dans une loi.